



Les haies brise-vent: un investissement profitable

Depuis quelques années au Québec, on assiste à l'aménagement de plus en plus fréquent de haies brise-vent dans le secteur agricole. Formées à l'aide de différentes essences, principalement des pins rouges, des pins blancs, des épinettes blanches, des frênes rouges, des chênes rouges et des érables à sucre, les haies brise-vent permettent, entre autres choses, de réduire les problèmes d'érosion éolienne, d'augmenter le rendement des cultures et de protéger les animaux ainsi que les bâtiments.

Les haies brise-vent constituent un investissement que l'on doit non seulement planifier mais également entretenir par la suite. Selon son emplacement, la haie protège les sols, les cultures et les animaux contre les effets néfastes du vent, tout en abaissant les coûts de chauffage des bâtiments tels que les serres de production. La haie brise-vent permet de diminuer l'érosion du sol laissé à nu, comme elle assure une meilleure protection hivernale des cultures pérennes en contribuant à la formation d'une couverture de neige. En outre, pendant la saison de culture, la haie crée un milieu propice à la pollinisation, réduit l'endommagement des plants (jet de sable), ce qui diminue les micro-blessures qui laissent pénétrer insectes et champignons et, partant, les maladies. De plus, la haie brise-vent amenuise la dérive des applications et facilite l'irrigation par aspersion. On peut aussi remarquer des hausses de rendement de 10 à 20% en ce qui concerne les cultures de maïs sucré, de légumes et de petits fruits.



Photo: André Vézina, MAPAQ

Le choix et le schéma de plantation des végétaux varient selon le type de sol et les objectifs poursuivis. On doit tenir compte de la direction des vents dominants, de la distance des bâtiments et des chemins d'accès, de la présence de fossés, de drains, de câbles souterrains ou de lignes électriques et, bien entendu, de l'espace disponible. On trouve souvent des haies qui comportent deux ou trois rangées, ce qui permet d'incorporer une plus grande variété de végétaux.

Conseils pratiques pour la plantation, l'entretien et la protection

Dès l'année précédant la plantation, il faut préparer le sol. Cette préparation consiste à réduire la quantité de mauvaises herbes et à ameublir le sol jusqu'à

Les facteurs à considérer quant à la mise en place d'une haie brise-vent sont les suivants:

- **La hauteur.** Elle détermine la distance protégée, à savoir l'équivalent de 10 à 20 fois sa hauteur. Ainsi, un brise-vent de 20 mètres de haut protège une largeur de champ de 200 à 400 mètres.
- **La porosité.** Elle détermine l'efficacité de la haie brise-vent. Un bon brise-vent présente à maturité une porosité de 50 % l'été et de 70 % l'hiver. Une porosité de plus de 50 % l'été a l'effet d'un mur, ce qui amenuise le résultat recherché.
- **La largeur du brise-vent.** On privilégie des haies comportant deux ou trois rangées, mais une seule rangée représente un choix judicieux lorsque l'espace est restreint. La distance entre les rangées varie de deux à six mètres et la distance entre les plants, de deux à quatre mètres.
- **La croissance.** On plante souvent des végétaux dont la croissance est très rapide, comme les peupliers, entre des essences dont la croissance est plus lente et qui ont une plus grande valeur, comme les chênes ou les érables. On peut donc bénéficier de l'effet brise-vent cinq ou dix ans après la plantation. Les végétaux à la croissance rapide sont alors coupés, tandis que les autres sont assez grands pour créer l'effet désiré.

Le déploiement et le profil de la haie brise-vent, comme le développement des racines, sont d'autres facteurs dont il faut également tenir compte.

une profondeur de 15 à 20 cm pour permettre un bon enracinement et une bonne croissance et faciliter la pose d'un paillis de plastique. L'utilisation d'un paillis plastique noir a fait ses preuves: il assure un meilleur taux de survie et une croissance supérieure des végétaux. De plus, il simplifie grandement le désherbage. Au cours de l'été précédant la plantation, une jachère ou la culture d'un engrais vert se révèle très appropriée. On profite de ces travaux préparatoires pour faire un amendement si cela s'avère nécessaire. On peut même disposer le paillis de plastique pendant l'automne précédant la plantation au moyen d'une dérouleuse mécanique entraînée par un tracteur.

Pour la plantation (du début de mai jusqu'à la mi-juin), il faut faire un trou dans le plastique, y insérer l'arbre en prenant bien soin de placer les racines à la verticale et de tasser le sol autour du plant. L'arrosage des arbres est évidemment nécessaire après la plantation et on termine le tout en ajoutant une collerette de plastique (un carré de 30 cm de côté) au pied de chaque arbre afin de recouvrir le sol et d'empêcher que les mauvaises herbes ne poussent à la base des arbres.

Pour ce qui est de l'entretien, il faut faucher les mauvaises herbes aux abords du plastique trois ou quatre fois par année. On doit remplacer les arbres morts (on peut s'attendre à une mortalité de 5 à 10%) pour éviter les trouées dans le brise-vent. Une taille de formation est nécessaire pour empêcher les fourches dans les arbres, qui les rendent plus susceptibles de s'ouvrir en deux à maturité. La taille des branches du bas est aussi nécessaire dans le cas

où celles-ci nuisent à la machinerie ou aux autres végétaux; elle permet en outre de mieux répartir l'accroissement en diamètre tout le long du tronc et d'éviter les bris que peut causer la neige.

En ce qui concerne la protection contre les rongeurs, on peut, en septembre, appliquer des répulsifs sur le tronc ou installer un collet spirale de plastique autour du tronc qui sera enlevé le printemps suivant. Par ailleurs, un fauchage des mauvaises herbes, notamment en automne, élimine les refuges de rongeur.

Grâce au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, les propriétaires de terres agricoles peuvent obtenir des plants pour constituer une haie brise-vent. Il faut adresser sa demande à l'un des centres de services agricoles du MAPAQ durant l'été précédant la plantation, de manière à avoir suffisamment de temps pour planifier les travaux et préparer le terrain.

Le saviez-vous ?

Les haies brise-vent représentent un apport pour l'écologie

Dans l'Ouest canadien, on a constaté qu'un kilomètre de brise-vent disposé sur trois rangées absorbe 300 tonnes de gaz à effet de serre en 40 ans. De même, 500 arbres feuillus absorbent la quantité de CO₂ produite par une automobile qui parcourt annuellement 20 000 km.

C'est encourageant quand on sait qu'en une seule année, soit en 2003, quelque 4 600 kilomètres linéaires d'arbres et d'arbustes se sont ajoutés au paysage agricole québécois. C'est l'équivalent de la distance Montréal-Vancouver.

Sources: MAPAQ; BROCHARD, Hubert. « Les haies brise-vent. Ces fantastiques rideaux verts », La terre de chez nous. Le cahier technique de L'Utili-Terre, mai 2006.

Il ne vous reste que 22 jours...

pour nous faire parvenir votre demande de remboursement de taxes foncières agricoles pour les années 2006 et 2007 d'ici au 30 novembre 2006.

Prenez note qu'après le 30 novembre 2006, votre droit au remboursement pour l'année 2006 sera éteint.

Pour de plus amples renseignements:
1 866 822-2140

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

www.mapaq.gouv.qc.ca